

Bulletin d'inscription



Nom de l'équipe :

Course (entourer la mention utile) : **XS (découverte) 10€** (à partir de 1999) **Jeune 1 4€** (de 2009 à 2004) **Jeune 2 4€** (de 2003 à 2000)

Pour le XS :

Catégorie → cadet/junior (de 1999 à 1996) seniors (1995 à 1976) vétérans (à partir de 1975)

Équipe → Masculine Féminine Mixte



Équipier 1 :

Nom : Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : .../.../..... E-mail :

Adresse :tel :

N° de licence : Club :

Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Bike&Run en compétition » de moins de 1 an, à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs)

Équipier 2 :

Nom : Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : .../.../..... E-mail :

Adresse :tel :

N° de licence : Club :

Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Bike&Run en compétition » de moins de 1 an, à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs)

A renvoyer à l'adresse contact au verso de l'étape considérée : avec photocopie de la licence (ou certificat médical) + chèque + autorisation parentale

Règlement du challenge hivernal de Bike&Run 2014-2015

Article 1 : Ce challenge est organisé par la Ligue de Bourgogne de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe. Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike&Run de moins de 6 mois (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée). Les licenciés seront couverts par leur licence, les non-licenciés par un pass-journée. **Article 2 :** Pour être classé dans une catégorie, il faudra que les deux athlètes composant l'équipe soient de la même catégorie à contrario l'équipe sera classée Senior. (Exemple : une équipe composée d'une cadet et d'un junior font parti de la même catégorie / un senior et un vétéran font partie de la catégorie Senior)

Article 3 : Les équipes qui souhaitent participer au classement général du circuit régional doivent obligatoirement être constituées des mêmes équipiers. Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent. **Article 4 :** Toutes équipes seront classées à partir d'une participation, le classement final sera établie sur la base des 4 meilleurs résultats pour la Distance XS (Découverte) et des 3 meilleurs résultats pour les épreuves jeunes **Article 5 :** Le classement général du Challenge est établi sur les 4 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. En cas d'égalité, c'est le classement de la 5ème étape qui départagera les équipes, puis le meilleur classement, puis le second meilleur classement **Article 6 :** Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers tout au long de l'épreuve, 1 VTT en bon état par équipe, le passage de VTT doit faire de main à main. Passage en commun obligatoire à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée en commun des 2 équipiers. **Article 7 :** Le classement provisoire du Challenge sera affiché sur chaque épreuve.

Article 8 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

| | |
|------------------|------------------|
| 1er : 100 points | 6ème : 79 points |
| 2ème : 90 points | 7ème : 78 points |
| 3ème : 85 points | 8ème : 77 points |
| 4ème : 82 points | 9ème : 76 points |
| 5ème : 80 points | |

Attribution des points du dernier lors d'un abandon

Article 9 : Le Challenge comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte et récompense les catégories suivantes:

- Les 3 premières équipes JEUNE 1 (de 2009 à 2004)
- Les 3 premières équipes JEUNE 2 (de 2003 à 2000)
- Les 3 premières équipes cadettes/ juniors (de 1997 à 1996)
 - Les 3 premières équipes seniors (1995 à 1974)
 - Les 3 premières équipes vétérans (après 1975)

Deux classements seront établis : le classement de l'étape et le classement général intermédiaire du circuit régional. Les titres de champions de Bourgogne seront décernés aux différents vainqueurs du challenge Régional

